

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE

11 OCTOBRE 2016

Présents :

DDEN : M. Troumiac

MAIRIE : M. Le Maire Alain Drapeau, Mme Rouché (adjointe) , Mme Gervais (conseillère municipale)

ENSEIGNANTS : M. Pomès, Mme Gainza, M. Barcellini, Mme Renaud, Mme Scheur, Mme Michaud, Mme Vienne (décharge de Mme SCHEUR le lundi)

ATSEM : Mme Boussiquet (Mado), Mme Valin (Michèle)

PARENTS D'ELEVE : Florence Corneau, Fanny Cisowski, Evelyne Margotteau-Joneau, Sonia Aires, Céline Gouez, Marion Dabbadie

Excusés :

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux élèves en difficulté) : Mme Arnoud

ENSEIGNANTS : Mr Mathé

PARENTS D'ELEVE : Emilie Blondeau

La séance débute à 18h30 sous la présidence de Mme Scheur, directrice de l'école maternelle.

Mme Scheur débute un tour de table pour se présenter.

Résultats des élections

Le taux de participation est de 50,68% cette année et en forte augmentation depuis 2 ans (30% il y a 2 ans). Mme Scheur est très satisfaite de ce taux de participation assez rare dans les écoles, et confirme que cela montre un vrai dynamisme.

Un bulletin a été entièrement rayé avec un commentaire de mécontentement sur le fait que seuls les membres de l'ARPE pouvaient se présenter. Mme Scheur précise donc qu'elle fera une communication sur les possibilités de candidatures aux élections lors de la réunion de rentrée.

Effectifs

Il y a 155 élèves cette année répartis sur 6 classes d'environ 25 élèves par classe : 2 PS, 2 MS et 2 GS

Il y avait 174 élèves l'an dernier.

Horaires

Les plages horaires sont relativement bien respectées cette année.

RASED

Le RASED dispense des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté.

Ces aides sont pédagogiques.

Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage.

Plusieurs personnes pourront intervenir comme la psychologue scolaire ou encore Anne Florentin et Audrey Arnoud, qui sont des professeurs des écoles spécialisés.

Anne Florentin interviendra en GS en fin d'année en petit groupe pour faire la liaison avec le CP sur le temps de l'école. Audrey Arnoud, elle, viendra aider les enfants à être des élèves (savoir écouter, prendre confiance, trouver sa place dans un groupe, instaurer le désir d'apprendre...)

Cette aide n'est pas obligatoire, il faudra l'accord des parents.

Les parents peuvent également faire appel d'eux même au RASED.

Une salle sera à la disposition du RASED à l'école élémentaire.

Les enfants se déplaceront vers l'école élémentaire.

Règlement intérieur

Le règlement n'a pas fait l'objet de modification et a été adopté à l'unanimité.

Vie de l'école

Mme Scheur remercie la mairie pour la collation offerte tous les matins composée principalement de fruits de saison.

La mairie va également offrir un petit déjeuner équilibré pendant la semaine du goût du 14 au 17 Novembre

Sécurité

Le plan Vigipirate est à son niveau le plus haut. 3 exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sont à réaliser dont 1 spécial Attentat/Intrusion. Celui-ci a été réalisé lundi 10 octobre. Il y avait 2 possibilités : évacuer l'école ou se cacher. C'est la deuxième option qui a été retenue. Les enfants ont été très calmes. Cependant, l'exercice montre qu'il faudrait un dispositif d'alerte reliant les classes entre elles et affichant dans quelle classe est déclenchée l'alerte, le tout relié aux forces de l'ordre.

Il y a également eu un exercice Incendie. Ces exercices permettent également de vérifier les accès, la serrure du portail vers le parc a d'ailleurs été changée.

Mme Scheur nous informe également qu'une intrusion a eu lieu dans l'école dans la nuit du 26 au 27/09 mais rien n'a été volé.

Budget

Le budget sera établi avec la Mairie et l'ARPE lorsque les projets seront définis.

Budget de l'école- Coopérative

OCCE : Office Centrale de la Coopérative de l'Ecole

2 Mandataires : M. Pomès et M. Barcellini

L'argent est placé sur un compte au nom de l'OCCE.

Dépense globale: 6800 €.

Recettes : 5000 €

Les dépenses ont été plus importantes cette année que les recettes, d'où environ 1800 € prélevés dans la réserve (5164 € encore sur cette réserve)

L'objectif est d'avoir environ 1 année de trésorerie d'avance, ni plus ni moins, ce qui est le cas cette année.

Comme l'an dernier, un rappel va être fait dans les cahiers des enfants pour la coopérative.

Photos de classe

Comme demandé par les membres de l'ARPE, les photos ont bien été réalisées en début d'année. Malheureusement, elles sont de très mauvaise qualité. Il a donc été décidé de les refuser et de replanifier une séance photo.

Projet d'école

Il n'y a pas de modification du projet d'école. Il est toujours basé sur le langage et l'apprentissage par le jeu, et en phase avec les nouveaux programmes de l'école maternelle.

APC (Activité Pédagogique Complémentaire ou Aide Pédagogique Complémentaire)

Les activités pédagogiques complémentaires concernent tous les élèves (moyen-grand) le mardi et le vendredi de 13h35 à 14h05. Ceci est prévu dans le projet d'école.

L'aide pédagogique complémentaire concerne tous les élèves et permet aux enseignants de travailler en petits groupes.

L'APC se fait, dans tous les cas, avec l'autorisation parentale.

Les GS ont commencé autour de 2 thèmes : la numération et l'utilisation de la bibliothèque.

Projet de classe

Le « gros projet » de l'école (comme le zoorama de Chizé l'an dernier) n'est pas encore défini.

PS

- Visite de la ferme de Puilboreau (Chez Mme et M. Gaillard, le 12 Octobre 2016)
- Visite de la caserne des pompiers de Mireuil à La Rochelle

MS – GS Sortie commune mais pas le même jour.

- Sortie au marché central de La Rochelle (en bus de ville)
- Film d'animation à la Coursive (en décembre 2016)
- Journée sportive à la Tourtillère (au printemps 2017)
- Atelier de jeux coopératifs avec les parents
- Plantation de légumes pour pouvoir faire une soupe

GS

- Correspondance avec des GS de l'école de L'Houmeau
- Piscine* : du 13 mars au 16 juin le mercredi matin – 12 séances programmées
Besoin des parents (3 par sortie au minimum) pour accompagner les enfants – pour cela, il faut passer un agrément (valable 3 ans). Les parents seront prévenus dès que les dates de passage d'agrément seront communiquées.
La mairie précise que la ligne d'eau a augmenté : passage de 14€ à 16,50€ de l'heure, ce qui est conséquent.
- Projet : De la chenille au Papillon : vers à soie

Fête de fin d'année

Il y aura bien une fête de fin d'année comme l'an dernier !

Travaux du préau

Les travaux démarrent pendant les vacances de la Toussaint et doivent se terminer fin Janvier. Le préau fera 140 m2. Budget : 87 000 €

Toilettes bouchées

Un contrôle va être effectué sur le passage des sociétés et des agents municipaux chargés de vérifier les conduits régulièrement. En cas de problèmes récurrents, Mr le Maire souhaite être informé pour remédier à ce problème.

Télévision

Les enfants regardent parfois la télé pendant la pause méridienne, en cas de mauvais temps. Le temps n'excède pas 15-20 minutes.

La séance s'est clôturée vers 20h.